

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

56

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON  
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Martine MUNOZ à Nicole GIRY  
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s :**

Thomas BARNERIAS  
Paul PERRIN  
Françoise SCHULZ

**Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes :** Arlette RELIER**Secrétaire de séance :** Benoit GENEIX

**Signature d'un avenant au contrat enfance jeunesse (CEJ) pour une demande de financement auprès  
de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour un poste de coordination enfance-jeunesse  
DÉLIBÉRATION N° 20171109-21**

**Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président****Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;**Vu** le Code de la Santé Publique ;**Vu** la Lettre-circulaire de la CNAF du 19 avril 2006 relative au contrat enfance jeunesse ;**Vu** le contrat enfance jeunesse 2014-2017 de l'ex Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise ;

Vu l'avenant au contrat enfance jeunesse de Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne - Communauté de Communes Montagne Thiernoise 2016-2017.

**CONSIDERANT** que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a demandé, dans le cadre de la structuration de son service Enfance et jeunesse, à la Caisse d'allocation familiale du Puy-de-Dôme, le financement d'un poste de coordinateur enfance ;

**CONSIDERANT** que ce financement doit faire l'objet d'un avenant au CEJ de Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne – Communauté de Communes Montagne Thiernoise.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'autoriser** Monsieur le Président à solliciter ce financement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant et les documents s'y rapportant.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, l'unanimité :

- **Autorise** le Président à solliciter ce financement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer cet avenant et les documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	... Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre : ....	
Abstention : ...					

*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon